



TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°82-2021-076

PUBLIÉ LE 23 JUIN 2021

Sommaire

Préfecture de Tarn-et-Garonne / Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

82-2021-06-23-00001 - Arrêté préfectoral du 23 juin 2021 établissant la liste des binômes de candidat pour le 2nd tour des élections départementales des 20 et 27 juin 2021 (4 pages)

Page 3

Préfecture de Tarn-et-Garonne

82-2021-06-23-00001

Arrêté préfectoral du 23 juin 2021 établissant la
liste des binômes de candidat pour le 2nd tour
des élections départementales des 20 et 27 juin
2021



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections et de la réglementation générale

Arrêté préfectoral n° _____ du 23 juin 2021 établissant la liste des binômes de candidat pour le 2nd tour des élections départementales des 20 et 27 juin 2021

La préfète de Tarn-et-Garonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code électoral et notamment les articles L. 210-1 et R. 109-1 et 2 ;

Vu la loi n° 2021-191 du 22 février 2021 portant report, de mars à juin 2021, du renouvellement général des conseils départementaux, des conseils régionaux et des assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique ;

Vu le décret n° 2014-273 du 27 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de Tarn-et-Garonne modifié en dernier lieu par le décret n°2021-213 du 24 février 2021 ;

Vu le décret n° 2019-769 du 24 juillet 2019 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2021-483 du 21 avril 2021 portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers départementaux, régionaux, des conseillers de l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique ;

Vu le décret n° 2021-118 du 4 février 2021, portant application de l'article 10 de l'ordonnance n° 2020-1304 du 28 octobre 2020 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la création de la Collectivité européenne d'Alsace, modifiant les délais de dépôt des déclarations de candidatures et de remise de la propagande électorale pour le second tour des élections des conseillers départementaux et adaptant les opérations de vote en cas de scrutins concomitants ;

Vu le décret du président de la République du 25 novembre 2020 portant nomination de Madame Chantal MAUCHET en qualité de préfète de Tarn-et-Garonne ;

Vu le décret du président de la République du 5 janvier 2021 portant nomination de Madame Catherine FOURCHEROT en qualité de secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 82-2021-04-02-00005 du 2 avril 2021 portant dépôt des candidatures, transmission et proclamation des résultats pour les élections départementales des 13 et 20 juin 2021 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 82-2021-04-20-00001 du 20 avril 2021 portant modification de l'arrêté n° 82-2021-04-02-00005 du 2 avril 2021 relatif au dépôt des candidatures, transmission et proclamation des résultats pour les élections départementales de juin 2021 ;

Préfecture de Tarn-et-Garonne - 2 Allée de l'Empereur - BP 10779 – 82013 MONTAUBAN
CEDEX - Horaires d'ouverture et modalités d'accueil disponibles
sur le site : <http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr>

Tél. 05 63 22 82 00
Fax 05 63 93 33 79
Mél : prefecture@tarn-et-garonne.gouv.fr

Vu les récépissés d'enregistrement de candidatures établis pour chaque binôme de candidats dont la déclaration de candidature a été déposée à la préfecture dans les délais impartis et régulièrement enregistrée ;

Considérant les résultats du tirage au sort de l'ordre des binômes de candidats réalisé le 5 mai 2021 à 17h30 en salle Jean Moulin de la préfecture ;

Sur proposition de Madame la secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne ;

ARRÊTE

Article 1er : Les candidatures pour le second tour des élections départementales des 20 et 27 juin 2021, dont les déclarations ont été déposées à la préfecture dans les délais impartis et définitivement enregistrées, sont arrêtées dans l'ordre figurant en annexe au présent arrêté.

Article 2 : Seuls les bulletins de vote établis au nom des binômes de candidats énumérés en annexe au présent arrêté seront décomptés lors du recensement des votes du 27 juin 2021.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

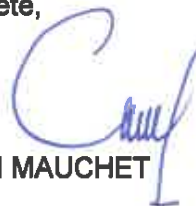
- soit un recours gracieux auprès de la préfète de Tarn-et-Garonne, 2 allée de l'Empereur - BP 10779 , 82013 Montauban.

- soit un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur, place Beauvau, 75 800 Paris Cedex.

Par ailleurs, cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV – 31 000 TOULOUSE.

Article 4 : La secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne et les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans chaque bureau de vote et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

La préfète,



Chantal MAUCHET

canton	n° d'ordre (**)	candidat(e) 1 (*)	remplaçant(e) 1	candidat(e) 2	remplaçant(e) 2
Montech	2	SARDEING Dominique	MICHEL-OPERTI Véronique	WEILL Michel	IBRES Jean-Louis
	4	AFFOLTER Laurence	FONTAINE Audrey	LEPeltier Philippe	GROSSO Didier
Pays de Serres Sud Quercy	1	AURIENTIS Pascal	LE MOING François	JALAISE Colette	CALVET Michèle
	2	ALBUGUES Mathieu	PLAZEN Régis	DELBREIL Sophie	DENEGRE Dany
Quercy-Aveyron	3	CASES Frédéric	ESCAICH Joël	LAPLAGNE Nathalie	MAYRE Antoinette
	4	BERTELLI Jean-Claude	MOUNIE Gérard	CASTAGNE Elisabeth	CABOS Véronique
Quercy-Rouergue	3	CROS Emmanuel	PAGES Philippe	SINOPOLI Nadine	DAVID Amélie
	5	ICHES Alain	FERTÉ Denis	MUSARD Chantal	DE GRANDE Martine
Tarn-Tescou Quercy vert	3	BEQ Jérôme	PUJOL Marc	DUCASSE Patricia	RIGAUD Marion
	4	QUERREILHAC-FASAN Géraldine	FLAMAND Estelle	VIGOUROUX Claude	FORESTIE Edouard
Valence	1	BAYLET Jean-Michel	DOUSSON Bruno	LE CORRE Christiane	FILLATRE Françoise
	3	FURLAN Josiane	HOHOL Elisabeth	LARGE Patrick	FRANCEZ-CHARLOT Luc
Verdun sur Garonne	3	DEJEAN Laurence	GOTTIN Yolande	PORTES Luc	ARZUFFI Serge
	4	BELLOC Alain	TUYERES Stéphane	NEGRE Marie-Claude	PROUET Bernadette

VU POUR ETRE ANNEXE A L'AP N°

DU 23 JUIN 2021

La préfète,



Chantal MAUCHET

ELECTIONS DEPARTEMENTALES 2021
candidatures 2nd tour

(*) par ordre alphabétique du binôme
 (**) ordre du 1^{er} tour conservé

canton	n° d'ordre (**)	candidat(e) 1 (*)	remplaçant(e) 1	candidat(e) 2	remplaçant(e) 2
Aveyron-Lère	1	RABAULT Valérie	GONZALEZ Ingrid	VAISSIERES Cédric	CAMASSES Jean-François
	2	BONHOMME François	CAMBON Yann	RIOLS Véronique	PEYRIERES Laetitia
Beaumont de Lomagne	1	CORNILLE Michel	DELUC Pierre	TONIN Jacqueline	BRINGAY Climene
	2	DEPRINCE Jean-Luc	SANCEY Alain	IUS Anne	BAYROU Anne-Marie
Castelsarrasin	1	BESIERS Jean-Philippe	GALLO Daniel	COLOMBIE Véronique	FASAN Ingrid
	3	ANGLES André	BLONDEL Arnaud	BEORCHIA Sabine	CAVERZAN Marie-Claire
Garonne-Lomagne-Brulhois	1	MAERTEN Marie-Bernard	VARLET Anne	TERRENNE Jean-Paul	CAPAYROU Joël
	3	ASTRUC Christian	MEILHAN Yves	MAURIEGE Marie-José	FERNANDEZ Béatrix
Moissac	2	DELCHER Any	CLAVÉ Isabelle	LOPEZ Romain	POUGNAND Jérôme
	3	AUGÉ Sabine	CASTRO Marie Carmen	GARGUY Bernard	CANCEL Alain
Montauban 1	3	DESCAZEUX Ghislain	CONTE Jean-Claude	MORVAN Liliane	MONTOYA Maria Germa
	6	PAGES Laurence	BON Nadine	SUCAU Quentin	FOISSAC Jean-Pierre
Montauban 2	2	FLORET-MIGUET Magali	PULUIVEA Maria	POMA Pierre	MARTIN Stéphane
	8	BOURDONCLE Cathie	FOURNEL Lucie	GONZALEZ José	GUITARD Arnaud
Montauban 3	2	GAILLARD Isabelle	LAROCHE Marie-José	MOUCHARD Claude	MURAT-CRAÏS Paul
	6	HEULLAND Clarisse	BERLY Marie-Claude	PECOU Bernard	PERGET Mathieu